



ACCUEIL PERISCOLAIRE LA FARANDOLE

PROJET PÉDAGOGIQUE 2021/2022



Sommaire

Introduction	6
1 Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole	7
1.1 Le contexte local	7
1.2 L'environnement géographique	7
1.3 Les coordonnées de l'organisateur	8
1.4 Les coordonnées de l'Accueil	8
1.5 Les différents types d'accueil	8
1.6 Le public accueilli	8
1.7 Les lieux d'accueil	9
1.8 Les locaux	9
1.9 L'équipe pédagogique	10
1.9.1 Sa composition	10
1.9.2 Son rôle	10
1.10 Nos règles	12
1.11 Les partenaires	13
1.12 La communication	14
1.12.1 Avec les familles	14
1.12.2 Avec l'équipe	14
1.12.3 Avec les partenaires	15
1.12.4 Avec l'organisateur	15
2 Le projet pédagogique	15
2.1 Les intentions du projet éducatif et les objectifs pédagogiques 2021-2022	15
2.2 Les méthodes pédagogiques employées dans nos activités	19
3 Le fonctionnement	19
3.1 Des spécificités liées au contexte sanitaire	19
3.1.1 Un encadrement par groupe et des gestes barrières appliqués	19
3.1.2 Des règles d'hygiène accentuées	20

3.1.3	Un encadrement des enfants et un accueil des familles modifiés.....	20
3.2	Le roulement de l'équipe encadrante	21
3.3	La pause méridienne	21
3.3.1	La composition du repas	21
3.3.2	Le déroulement de la pause méridienne	21
3.3.3	Des objectifs spécifiques	22
3.3.4	Les régimes alimentaires particuliers.....	22
3.4	L'accueil du soir	23
3.4.1	Le déroulement.....	23
3.4.2	La composition du goûter	23
3.5	Les mercredis et les vacances.....	24
3.5.1	Une journée type	24
3.5.2	Les objectifs des Loisirs du Mercredi.....	24
3.5.3	Les objectifs des vacances.....	25
3.6	L'assistance sanitaire	25
3.7	L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps	25
4	L'évaluation.....	26
4.1	Les critères définis	26
4.2	Les moyens utilisés	29

Introduction



L'action des accueils de loisirs périscolaires s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

Étymologiquement, le préfixe « péri » vient du grec et signifie « autour de ». Mais dans les contes persans, il désigne un génie qui pourrait être assimilé aux fées de nos contes populaires. Amusant et heureux hasard de la linguistique, car l'accueil de loisirs périscolaire représente bien plus que cela. Il est un vrai moment éducatif avec un rôle social important.

En effet, l'enfant est un individu à part entière, un adulte en devenir, acteur de sa propre construction. Il a en lui ce qu'il faut pour se développer et se construire en relation avec son milieu. Il évolue au sein d'un groupe par l'interaction permanente avec son environnement et dans l'interrelation constante avec les membres du groupe auquel il appartient. Pour ce faire, son environnement doit répondre à ses besoins et permettre l'expression de son potentiel dans toutes ses dimensions (physique, sociale, intellectuelle et émotionnelle), dans le respect de sa personnalité, de son rythme et de son histoire. C'est à ces conditions que l'enfant peut devenir celui qu'il est et c'est pourquoi l'équipe se concerte chaque année autour d'un projet pédagogique.

Ce document nous permet de donner du sens à nos actions et trouve sa source dans le projet éducatif de l'Association. Il précise nos objectifs pédagogiques et leur mise en œuvre pour l'année à venir. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir vos enfants. Sa construction s'est basée sur notre constat de terrain, les retours des enfants et de certaines familles. Cette année encore, il s'inscrit dans un contexte sanitaire particulier. Il reste bien évidemment aux idées de chacun.

1 Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole

1.1 Le contexte local

La Farandole a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2011 à l'initiative du Conseil Municipal et en partenariat avec les Foyers Clubs Alsace. L'Accueil de Loisirs répond à un besoin des familles de la commune concernant la prise en charge de leurs enfants hors du temps scolaire. Pour la rentrée 2021, soixante-quatre familles sont inscrites et deux types de familles sont usagères de la structure : celles implantées depuis plusieurs générations sur la commune et celles arrivées récemment et habitant principalement les nouveaux quartiers.

L'Accueil permet donc aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Pour l'enfant, il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement qui permet les apprentissages, les échanges et les découvertes.

1.2 L'environnement géographique

Cet Accueil de Loisirs se trouve en plein cœur de Blodelsheim, commune de 2000 habitants située entre Mulhouse et Colmar et faisant partie de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach.



Sur la commune, on compte plusieurs infrastructures dont :

- Une école maternelle : l'école maternelle Dewatre ;
- Une école primaire : l'école primaire Les Tilleuls ;
- Des commerces de proximité : boulangerie, tabac-presse... ;
- Plusieurs associations : sports, activités culturelles, pêche...

L'Accueil de Loisirs réside en face de la mairie, à proximité de l'école primaire et à 10 minutes à pied de l'école maternelle.

1.3 Les coordonnées de l'organisateur

FDFC Alsace

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33

Courriel : fdfc68@mouvement-rural.org

1.4 Les coordonnées de l'Accueil



Accueil de Loisirs périscolaire "LA FARANDOLE"

44, rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Tél : 09 64 40 45 08

Courriel : clsh.blodelsheim@mouvement-rural.org

1.5 Les différents types d'accueil

La Farandole propose différents types d'accueils :

- Un accueil périscolaire en semaine durant les temps scolaires :
 - ✓ De 11h30 à 13h30 lors de la pause méridienne ;
 - ✓ De 16h à 18h30 pour l'accueil du soir.
- Un accueil extrascolaire durant les temps scolaires (Loisirs du Mercredi):
 - ✓ De 8h à 18h30 : inscription possible à la journée, le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas.
- Un accueil extrascolaire durant les vacances scolaires (une semaine lors des petites vacances et les trois premières semaines de juillet) :
 - ✓ De 8h à 18h : l'inscription se fait à la semaine.

1.6 Le public accueilli

La Farandole accueille les enfants de 3 à 12 ans. Pour l'accueil périscolaire, ils doivent être scolarisés à Blodelsheim et résider sur la communauté de communes. L'effectif des enfants pouvant être accueillis respecte le taux d'encadrement réglementaire, soit :

- 1 animateur pour 10 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6/11 ans pour le périscolaire ;
- 1 animateur pour 8 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6/11 ans pour l'extrascolaire.

1.7 Les lieux d'accueil

Types d'accueil	Pause méridienne	Accueil du soir	Loisirs du Mercredi	Vacances
Public				
Maternelles	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire ou salle polyvalente
Primaires	Salle polyvalente	Salle multifonctions et Batiloc	Accueil périscolaire	Salle Polyvalente

1.8 Les locaux

D'une superficie de 160 m², l'Accueil périscolaire est réparti de la manière suivante :

- 1 salle de réfectoire faisant office de salle de repas, de goûter et pouvant être utilisée comme salle d'activités ;
- 1 grande salle utilisée comme salle d'activités et salle de repas lors de la pause méridienne ;
- 1 espace de repos (sieste des petits ou infirmerie) ;
- 1 vestiaire ;
- 1 bloc sanitaire (toilettes filles, toilettes garçons et toilettes adultes/personnes en situation de handicap) ;
- 1 bureau ;
- 1 cuisine ;
- Des locaux de rangement (local des produits d'entretien, réserve de matériel pédagogique au sous-sol).

La Salle Polyvalente est organisée de la manière suivante :

- 1 hall d'entrée;
- 1 grande salle organisée en espace de restauration;
- 1 salle d'eau avec toilettes filles et garçons;
- 1 cuisine équipée ;
- 1 local entretien.

La salle multifonctions et un bâtiment de type ALGECO (Batiloc) se trouvent dans l'école primaire. Ces deux espaces sont composés de tables et de chaises. Le premier comprend également du matériel pédagogique et un point d'eau. Les sanitaires utilisés sont ceux de l'école.

Les espaces extérieurs:

A proximité de la Salle polyvalente:

- 1 terrain ;
- 1 terrain de football ;
- 1 parcours vitae;

- La cour de l'école primaire Les Tilleuls qui dispose d'un coin bitume, d'un espace vert avec un verger et des aires de jeux.

1.9 L'équipe pédagogique

1.9.1 Sa composition



Valérie KUCZER
Directrice
BPJEPS LTP



Maud CLAUDE
Animatrice
BAFA



Dimitri BERINGER
Animateur
BAFA



Catherine HUEBER
Animatrice
BAFA



Sandrine GROSSET
Animatrice
BAFA
BAFD en cours



Aude STEFANELLI
Animatrice
BAFA en cours



Natacha LORETTE
Maîtresse de maison
Accueil périscolaire



Elody GRODWOHL
Maîtresse de maison
Salle polyvalente

1.9.2 Son rôle

La directrice de l'Accueil de Loisirs :

- ✓ Rédige le projet pédagogique et s'assure de la mise en œuvre de ce dernier auprès des enfants.
- ✓ S'assure de la prise en charge éducative et sanitaire des enfants.

- ✓ Coordonne la mise en place des projets d'animation et des programmes d'activités.
- ✓ Anime et développe la relation avec le réseau partenarial: Commune, traiteur, associations et professionnels locaux, habitants du village...
- ✓ Anime la relation avec les familles: traitement des demandes, communication des informations, mise en œuvre d'animations spécifiques, gestion de situations difficiles relatives aux enfants...
- ✓ Assure la gestion quotidienne de l'Accueil: inscriptions/annulations, organisation du fonctionnement, commande des repas...
- ✓ Anime et encadre l'équipe: plannings, communication des informations, organisation de temps de travail commun...
- ✓ Assure le suivi des animateurs stagiaires.
- ✓ Assure la facturation.
- ✓ Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité, des normes HACCP et des consignes sanitaires en vigueur.
- ✓ Rend compte de l'activité de la structure à sa hiérarchie.

Les animateurs :

- **Auprès des enfants :**
 - ✓ Sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant dont ils ont la charge.
 - ✓ S'adressent aux enfants avec bienveillance et politesse et ce, également en cas de rappel à l'ordre.
 - ✓ Identifient et répondent aux besoins des enfants en étant disponibles et à l'écoute: besoin de s'isoler, de se rendre aux toilettes...
 - ✓ Font preuve d'objectivité et d'équité dans la gestion de situations conflictuelles entre les enfants. Dans le cas où l'animateur n'est pas témoin du désaccord, les conséquences sont appliquées soit pour l'ensemble des enfants concernés, soit pour aucun.
 - ✓ Encadrent et animent les temps de vie quotidienne: trajets, pauses méridiennes et goûters...
 - ✓ Proposent, organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants en lien avec le projet pédagogique.
 - ✓ Participent à la mise en œuvre du goûter: achat de produits locaux avec un groupe d'enfants 2 fois par semaine pour l'ensemble des enfants accueillis sur ces temps.
 - ✓ Observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signaler à la responsable de la structure.
 - ✓ Participent à l'entretien des locaux (nettoyage et désinfection des tables/chaises, du matériel pédagogique...).
 - ✓ Respectent les règles d'hygiène, les normes HACCP et le protocole sanitaire en vigueur.
- **Auprès des parents :**
 - ✓ Accueillent les parents avec bienveillance.
 - ✓ Incluent les parents dans la vie de la structure en racontant la journée de l'enfant.
 - ✓ Dirigent les familles vers la directrice pour les demandes spécifiques et les problématiques à régler.
 - ✓ Font preuve de discrétion en gardant la notion de confidentialité et de secret professionnel.

- **Au sein de l'équipe :**

- ✓ Participent à la préparation et à l'organisation des tâches liées à la restauration : aide au service, débarrassage des couverts.
- ✓ Participent à l'entretien des locaux : nettoyage/désinfection des tables et chaises après le goûter, nettoyage/désinfection du matériel pédagogique.
- ✓ Participent activement aux réunions et à la vie de l'Accueil.
- ✓ Entretiennent une relation bienveillante entre eux.
- ✓ Développent l'esprit d'équipe en communiquant et en s'entraidant.

L'animateur stagiaire :

Il est là pour se former et être formé. Son accompagnement s'effectue par l'observation et des points réguliers sur l'acquisition d'un savoir-être. Les situations problématiques doivent être identifiées pour favoriser sa progression. Au cours de son stage, l'animateur stagiaire sera amené à mettre en pratique une situation d'animation.

Son évaluation se fait tout au long du stage. Au départ, elle est portée sur les connaissances et les aptitudes du stagiaire afin de recueillir ses attentes et identifier ses besoins. Pendant, l'évolution est mesurée en fonction des critères énoncés en début de stage et des moyens sont proposés au stagiaire pour progresser. À la fin du stage, un bilan global est réalisé et son appréciation est argumentée. Des conseils sont donnés pour la suite de sa formation.

La maîtresse de maison :

- ✓ S'occupe de l'organisation des prestations liées à la restauration : relevée des températures du frigo et des plats, mise en chauffe, prélèvement des échantillons témoins, gestion du service, entretien de la vaisselle.
- ✓ S'occupe de l'entretien des locaux conformément au protocole sanitaire en vigueur.
- ✓ Participe à la gestion des stocks du matériel d'entretien avec la directrice.
- ✓ Respecte les règles d'hygiène, les normes HACCP et les règles sanitaires en vigueur.

1.10 Nos règles

1- Tu t'adresseras aux enfants avec respect

L'enfant est un individu à part entière. Le ton employé doit être bienveillant et la politesse est de rigueur dans le contenu du discours et ce, même en cas de rappel à l'ordre.

2- Tu adopteras une attitude positive et participeras à l'amélioration de la vie de l'Accueil en proposant des idées réfléchies et argumentées

Les revendications, les propos désobligeants, les médisances et toutes autres remarques n'ayant pas pour objectif d'améliorer la vie de l'Accueil n'ont pas leur place au sein de la structure.

3- Tu respecteras les limites de ta fonction

Chacun a un rôle à jouer au sein de l'Accueil (voir plus haut) et, sauf demande hiérarchique, tout le monde doit respecter ce cadre.

4- Tu respecteras ton temps de travail

Un planning hebdomadaire est établi pour chacun des membres de l'équipe en fonction de son volume horaire. Aucun membre de l'équipe ne peut être présent sur son lieu de travail en dehors de son temps et ce, pour des raisons de sécurité. Aussi, toute modification (heures supplémentaires ou récupération, rdv médical...) ne peut se faire qu'après accord de la directrice pour l'équipe ou de l'organisateur pour la responsable.

Le temps de pause journalier doit être respecté. Il est pris en dehors du temps de présence des enfants, en continu ou discontinu.

5- Tu respecteras le temps de repos de tes collègues et de ta hiérarchie

Nul ne peut être sollicité en dehors de ses heures de travail sauf transmission d'informations prioritaires (mesures gouvernementales, modification de fonctionnement, arrêt maladie...).

6- Tu n'utiliseras pas ton téléphone portable à des fins personnelles

Lors du temps de travail, l'usage du téléphone portable à des fins personnelles est interdit sauf exception et après accord de la directrice.

1.11 Les partenaires

- La DSCPP dont les missions sont la prévention et le contrôle de la cohérence de nos actions ;
- La CAF, acteur majeur de la solidarité nationale, qui prend en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur le territoire ;
- La commune qui nous soutient dans notre action par la mise à disposition de moyens et son implication dans nos projets ;
- Les parents avec lesquels nous souhaitons partager notre projet afin de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de la commune ;
- Les écoles avec lesquelles nous entretenons une relation collaborative dans le souci du bien-être des enfants ;
- Les associations locales et les professionnels qui participent aux projets mis en œuvre ;
- Les prestataires de service, dont le traiteur Gourmands et Gourmets, qui participent au bon fonctionnement de notre activité.

1.12 La communication

1.12.1 Avec les familles

Moyens de communication	Types d'informations
<i>Plaquette Périscopages ou livret pédagogique</i>	Présentation du projet éducatif et pédagogique, de l'équipe, des projets d'animation, des temps forts
<i>Site de la Mairie de Blodelsheim</i>	Livret et projet pédagogique, dossier d'inscription, plannings
<i>Affichages permanents extérieurs à l'accueil</i>	Menus, programmes des activités, présentation des objectifs pédagogiques
<i>Affichages permanents extérieurs dans les écoles</i>	Menus
<i>Affichages temporaires</i>	Besoin de matériel, action ponctuelle
<i>Courriels</i>	Projet pédagogique, plaquettes vacances, menus, programmation d'activités spécifiques, temps forts vécus par les enfants, informations particulières
<i>Plaquette mensuelle de la commune « Ganz Info »</i>	Informations particulières ponctuelles type recrutement pour les vacances
<i>Journal biannuel de la commune « Mi-Dorf »</i>	Présentation de l'activité de la structure
<i>Échanges oraux</i>	Informations particulières sur le vécu de l'enfant à l'accueil, informations administratives

1.12.2 Avec l'équipe

Une réunion est programmée le lundi en dehors du temps de présence des enfants. Leur organisation est définie par un roulement :

- Lundi 1: la réunion informative dont l'objectif est de transmettre à l'équipe les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil ;
- Lundi 2: le temps de travail collectif afin de réfléchir le projet en actions de terrain concrètes, organiser les projets spécifiques...
- Lundi 3: le temps de régulation pour régler collectivement les problématiques liées à l'équipe;
- Lundi 4: le temps formatif ou l'étude de cas dont le but est d'approfondir un fait, une problématique rencontrée sur le terrain et d'y apporter une solution adaptée.

À chaque réunion, un compte-rendu est retranscrit dans un cahier. En cas d'absence d'un membre de l'équipe, ce dernier en prend connaissance à son retour.

Un temps de transmission de 5 minutes est prévu quotidiennement entre l'équipe et la directrice pour l'organisation de la journée.

A la fin de chaque trimestre, une réunion-bilan permet de faire le point sur la réalisation de nos objectifs pédagogiques et de réajuster nos actions.

Une fois dans l'année, un « échange de savoirs » est animé, à tour de rôle, par un membre de l'équipe. Ce temps permet le partage et la découverte de techniques d'animation spécifiques, l'expérimentation de nouveaux supports d'activités dans le but d'enrichir, d'innover le contenu des activités.

1.12.3 Avec les partenaires

La communication se fait en face à face, par courriel ou par téléphone.

1.12.4 Avec l'organisateur

Les échanges sont réguliers tout au long de l'année.

2 Le projet pédagogique

2.1 Les intentions du projet éducatif et les objectifs pédagogiques 2021-2022



Intention éducative : Aider l'enfant à se construire

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour les accueils de la FDFC d'Alsace de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe.

Diagnostic :

- Inquiétudes et tensions dans certains groupes primaires liés au contexte sanitaire.
- Besoins exprimés par les enfants ou constatés par l'équipe de s'isoler, de se défouler, de se retrouver entre copains ou de rien faire.
- Perte de respect pour leurs espaces de vie sur les temps de la vie quotidienne.

Objectif pédagogique : Garantir un cadre sécurisant.

Objectifs opérationnels :

- En étant à l'écoute et dans un dialogue respectueux et bienveillant avec l'enfant.
- En étant attentif au bien-être de l'enfant tout en veillant à l'application des gestes barrières par tous.
- En prenant en compte avec attention chaque problématique rapportée et en y apportant des solutions adaptées.
- En rappelant les « frontières à ne pas dépasser » établi par les enfants l'année passée.
- En retravaillant avec les enfants, par tranches d'âges, l'échelle des conséquences en cas de non-respect des règles afin qu'elle soit comprise de tous.

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs et lui proposer un environnement et des activités adaptés à ses besoins.

Objectifs opérationnels :

- En continuant à mettre en place des temps forum et des outils d'évaluation favorisant l'expression des attentes et des idées de l'enfant.
- En tenant compte des retours des enfants pour élaborer les programmes d'activités.
- En proposant à l'enfant au minimum une fois par semaine des jeux ou activités sportives.
- En proposant à l'enfant au minimum une fois par semaine des activités de réactivité. Après concertation, les enfants proposent à l'animateur-encadrant l'activité qu'ils souhaitent vivre. Ce temps peut également être animé par un ou plusieurs enfants.
- En créant un coin cocon pour les maternelles et un pour les primaires.
- En aménageant un coin détente et des malles de jeux extérieurs dans la cour des écoles après accord de la commune et des écoles.
- En créant des jeux Montessori à destination des maternelles.
- En laissant à l'enfant des temps libres.
- En laissant l'enfant libre de ne rien faire.

Objectif pédagogique : Favoriser le vivre-ensemble tout en prenant en compte l'individualité de chacun dans le groupe.

Objectifs opérationnels :

- En appliquant les règles de politesse et en les rappelant aux enfants : bonjour, merci, s'il te plait, au revoir...
- En favorisant la participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne dans le respect du protocole sanitaire.
- En laissant à l'enfant le temps de faire.

Intention éducative : Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde, qui l'entoure

Les espaces d'accueil et d'animation de la FDFC Alsace sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux.



Diagnostic :

- Activités originales proposées sur les différents projets d'animation.
- Peu d'interventions extérieures sur les temps périscolaires (3 sur l'année).
- Pas de sorties extérieures pendant la période hivernale.
- Coin bibliothèque non valorisé et ouvrages sommaires, non renouvelés.

Objectif pédagogique : Proposer des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur.

Objectifs opérationnels :

- En réalisant une sortie extérieure par semaine lors des accueils du soir.

- En doublant les interventions extérieures sur l'année pour enrichir le projet d'animation et apporter aux enfants de nouvelles découvertes.

Objectif pédagogique : Susciter la curiosité des enfants par l'intermédiaire d'activités à la fois ludiques et éducatives.

Objectifs opérationnels :

- En continuant à proposer des activités originales et diversifiées sur la semaine: jeu, activité créative, chant, expérience scientifique, activité sportive... tenant compte des retours des enfants tout en favorisant la découverte de nouveaux apprentissages.
- En réaménageant le coin lecture et renouvelant les ouvrages proposés.



Intention éducative : S'inscrire dans une démarche de coéducation

La FDFC Alsace veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs.

Diagnostic :

- Impossibilité d'approfondissement des thématiques liée à la variété des sous-projets.
- Perte de lien avec les familles compte tenu de l'impossibilité de les accueillir dans nos locaux. Peu de retours des familles pour les questionnaires semestriels concernant l'amélioration de l'Accueil.
- Relation essentiellement administrative avec les écoles.

Objectif pédagogique : Favoriser la cohésion dans l'équipe

Objectifs opérationnels :

- En élaborant en équipe un projet d'animation commun sur l'année.
- En élargissant les périodes de roulement de l'équipe sur les 2 tranches d'âges lors de la pause méridienne et de l'accueil du soir : changement après chaque vacances.
- En mettant en place une fois par mois un temps de régulation.

Objectif pédagogique : Associer les familles à la vie de l'Accueil.

Objectifs opérationnels :

- En continuant à transmettre aux familles les informations relatives à l'Accueil.
- En continuant à informer les familles de la vie de leurs enfants à l'Accueil par l'intermédiaire d'une gazette.
- En mettant en place, après concertation des familles, un outil pertinent favorisant l'expression de leurs attentes et de leurs idées.

Objectif pédagogique : Renforcer la relation avec les écoles.

Objectifs opérationnels :

- En mettant en place des temps de rencontre trimestriels péri/écoles.

- En continuant à communiquer les informations relatives à l'Accueil : projet pédagogique, menus, programmes vacances...
- En collaborant autour de temps forts et de projets communs : aménagement des cours, fête de fin d'année, jardin pédagogique...

Intention éducative : Favoriser l'éducation au développement durable

Les projets développés par la FDFC Alsace s'inscrivent dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.



Diagnostic :

- Accueil d'enfants en situation de handicap.
- Attachement de certains primaires pour une alimentation « industrielle ».
- Enthousiasme des enfants pour les activités d'embellissement de leurs espaces de vie (décoration des fenêtres, plantations de fleurs...).
- Peu de liens entre les enfants et leur commune.
- Gaspillage matériel.

Objectif pédagogique : Amener l'enfant à se construire des représentations positives de la différence.

Objectifs opérationnels :

- En proposant sur l'année un projet spécifique permettant aux enfants d'aborder le handicap de manière vivante.

Objectif pédagogique : Sensibiliser les enfants à l'importance de « bien-manger » (santé et environnement).

Objectifs opérationnels :

- En continuant de proposer des goûters respectant l'équilibre alimentaire et composés de produits locaux et bios.
- En impliquant les enfants dans le choix des produits : courses une fois par semaine avec alternance des tranches d'âges.
- En proposant des activités autour de l'alimentation.
- En proposant un atelier cuisine une fois par mois pour chaque tranche d'âge.
- En proposant une fois par trimestre des interventions de professionnels de l'alimentation (cuisinier, boulanger, maraîcher, nutritionniste...).

Objectif pédagogique : Continuer à sensibiliser les enfants à son environnement en lui permettant d'être acteur de son espace de vie

Objectifs opérationnels :

- En proposant aux enfants, sur la base du volontariat et dans le respect de leurs propositions, de participer à un projet annuel d'embellissement de leur espace de vie : péri, cours des écoles, commune.
- En continuant à proposer des activités autour du jardinage et en responsabilisant les enfants sur l'entretien de leurs plantations.
- En responsabilisant les enfants au gaspillage.

2.2 Les méthodes pédagogiques employées dans nos activités

Ces méthodes permettent à l'enfant d'apprendre de différentes manières. Plusieurs procédés peuvent être utilisés dans une même activité.

La méthode démonstrative (ou le « faire faire ») : l'animateur montre à partir d'un modèle, l'enfant reproduit. Il apprend une technique.

Exemple : apprendre à faire une boule en pâte à pierre pour la fabrication d'un bonhomme de neige.

La méthode interrogative (ou maïeutique) : l'enfant est reconnu comme possédant des éléments de connaissance. À l'aide d'un questionnement approprié, l'animateur amène l'enfant à construire ses connaissances par lui-même ou faire des liens et donner du sens à ces éléments épars. L'enfant (ou le groupe) est invité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente... L'enfant apprend à penser par lui-même et à confronter sa pensée à d'autres pour se construire.

Exemple : goûter philosophique sur la question des émotions.

La méthode active (ou le « laisser faire ») : l'animateur crée un scénario pédagogique (cadre ou consignes) et met à disposition du matériel qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement. Il mobilise l'expérience de l'enfant ou celle du groupe. L'enfant apprend à faire par lui-même, à développer sa créativité et son imagination.

Exemple : fabriquer un robot à partir de matériaux recyclés.

La méthode expérientielle (ou le « faire avec ») : l'enfant est à l'initiative de l'activité. Il possède un savoir qu'il souhaite partager et réélaborer avec d'autres. L'animateur incite à la formalisation du savoir-faire.

Exemple : un enfant anime une séance d'origami auprès de ses camarades.

3 Le fonctionnement

3.1 Des spécificités liées au contexte sanitaire

3.1.1 Un encadrement par groupe et des gestes barrières appliqués

Conformément au protocole sanitaire en vigueur, l'encadrement des enfants s'effectue par tranches d'âges et par groupes classe.

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Il n'est plus requis dans les espaces de plein air des structures (cours, préaux...) et ce, pour les enfants et le personnel encadrant. Les règles de distanciation s'imposent donc en extérieur.

Pendant les repas, la distanciation entre les tables est appliquée et le masque n'est enlevé que pour se sustenter.

Chaque membre de l'équipe est doté de masques lavables, fournis par l'organisateur, conformes aux normes AFNOR et est dans l'obligation d'en porter un (ou masque jetable de catégorie I).

Un affichage ludique rappelle les gestes barrières dans chaque espace d'activités: 3/6 ans et 6/10 ans.



3.1.2 Des règles d'hygiène accentuées



Les enfants et chaque membre de l'équipe procèdent à un lavage des mains minutieux :

- À leur arrivée et leur départ ;
- Avant et après les temps de repas ;
- Après être passé aux toilettes ;
- Après s'être mouché.

Un affichage ludique rappelle la façon de procéder. Une solution hydro-alcoolique est employée lorsque le lavage des mains est impossible.

Les locaux sont désinfectés quotidiennement avec un produit de désinfection des surfaces virucides (norme EN14476) possédant l'écolabel et agréé au contact alimentaire.

Après utilisation, le matériel pédagogique est isolé pendant 24h ou désinfecté si besoin d'être réemployé dans ce délai.

3.1.3 Un encadrement des enfants et un accueil des familles modifiés

Les enfants sont encadrés par groupes de classes (trajet, repas, activités...).

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux. Ils sont invités à se signaler à l'équipe d'animation qui se chargera de raccompagner leur enfant jusqu'à eux.



Lors de l'accueil extrascolaire (mercredis et vacances) :

Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant. En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans sa famille, les parents s'engagent à ne pas le déposer. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Un affichage à l'entrée de l'accueil rappelle la conduite à tenir.

Les permanences administratives physiques sont suspendues mais un accueil téléphonique est assuré les mardis et jeudis de 14h à 15h30. Les demandes peuvent également se traiter par courriel ou sur rendez-vous pris de préférence en dehors du temps de présence des enfants.

3.2 Le roulement de l'équipe encadrante

	Du 1er septembre au 22 octobre 2021	Du 8 novembre au 17 décembre 2021	Du 3 janvier au 4 février 2022	Du 21 février au 8 avril 2022	Du 25 avril au 6 avril 2022
Catherine	Primaires	Primaires	Maternelles	Maternelles	Primaires
Dimitri	Maternelles	Maternelles	Primaires	Primaires	Primaires
Sandrine	Maternelles	Primaires	Primaires	Maternelles	Maternelles
Maud	Primaires	Maternelles	Maternelles	Primaires	Maternelles

 Maternelles

 Primaires

3.3 La pause méridienne

3.3.1 La composition du repas



Les repas sont livrés quotidiennement par le traiteur Gourmets et Gourmands en liaison froide. Ils comprennent :

- Une entrée ;
- Un plat principal ;
- Un produit laitier ;
- Un dessert ;
- Du pain.

Trois types de repas sont proposés : normal, sans porc ou végétarien. Ils sont composés majoritairement de produits locaux et bios.

Les menus sont affichés à la vue de tous et transmis par courriel à l'ensemble des familles.

3.3.2 Le déroulement de la pause méridienne

L'équipe d'animation arrive à 11h15. Compte tenu du temps de trajet, l'équipe d'encadrement des 3/5 ans part récupérer les maternelles tandis que l'équipe d'encadrement des 6/10 ans secondent la maîtresse de maison pour la mise en place des couverts à l'Accueil avant de chercher les primaires.

Les maternelles sont récupérés par un animateur dans le hall de l'école par classe. Ils se réunissent dans la salle de motricité où le second animateur les accueille et vérifie leur présence sur la liste de pointage. Les enfants se rangent et le trajet vers l'Accueil s'effectue à pied.

À leur arrivée, les enfants se dévêtent au vestiaire avant de passer aux sanitaires et de s'installer à table. Dans chaque espace, le service est effectué par la maîtresse de maison secondée par l'animateur encadrant de la salle.

Un charriot de débarrassage des couverts est mis à disposition dans chacune des salles. Les enfants sont invités à y participer individuellement avant de passer aux sanitaires, s'habiller et repartir à l'école où des jeux extérieurs sont proposés par l'équipe d'animation.

Les primaires sont accueillis dans la cour de l'école. Un animateur placé à l'entrée vérifie leur présence sur la liste de pointage. Des jeux extérieurs sont proposés par les autres animateurs. Le départ des groupes (au nombre de 3) pour la Salle Polyvalente est échelonné pour faciliter le passage aux sanitaires à l'arrivée.

Le service démarre à l'arrivée du dernier groupe. Il est effectué par la maîtresse de maison secondée par l'équipe d'animation.

Un charriot de débarrassage des couverts est mis à disposition et les enfants sont invités à y participer individuellement avant de passer aux sanitaires, s'habiller et repartir à l'école.

3.3.3 Des objectifs spécifiques

Compte tenu de la contrainte horaire et du contexte sanitaire, quatre objectifs ont été fixés sur ce temps d'accueil. Ils sont de :

- Sensibiliser les enfants à l'hygiène, plus particulièrement au lavage des mains.
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire en les invitant à goûter de tout.
- Favoriser la responsabilisation des enfants pour leurs espaces de vie en les impliquant dans les tâches de la vie quotidienne.
- Permettre aux enfants de « souffler » sur leur journée en leur proposant des temps de jeux extérieurs.

3.3.4 Les régimes alimentaires particuliers

Ils concernent les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, maladie chronique...). Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) est mis en place. La Farandole doit être associée à sa signature. La famille devra alors fournir un panier repas qui sera conservé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité réglementaire. Ce projet identifie les personnes responsables et précise la conduite à tenir en cas d'accident allergique. Si l'allergie est sévère, l'enfant est muni d'une trousse contenant le traitement d'urgence. Le SAMU est appelé dès que les premiers symptômes apparaissent. Ce projet concerne également les goûters.

3.4 L'accueil du soir

3.4.1 Le déroulement

Les enfants sont cherchés par les animateurs à la sortie des écoles. Les enfants de 3/5 ans reviennent à l'accueil tandis que les enfants de 6/11 ans se retrouvent dans la salle multi-fonctions de l'école afin de prendre le goûter, fourni par l'Accueil.

Après le goûter, chaque animateur propose une activité. Les enfants peuvent choisir ce qu'ils ont envie de faire, y compris de jouer librement ou de ne rien faire.

3.4.2 La composition du goûter

Il est équilibré et composé de produits locaux, et de préférence bio. Il est établi sur une semaine et par alternance des journées sur l'année afin que selon leurs présences, les enfants n'aient pas toujours le même goûter. Son roulement sur l'année répond à un code couleur et est affichée à la vue de tous.

Pour exemple:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Laitage	Brioche ou cake	Goûter sucré: pain + chocolat ou confiture ou miel	Fruit de saison	Goûter salé: légumes et/ou charcuterie

Une fois par mois, les enfants dégusteront un goûter effectué par leurs soins lors d'un atelier cuisine.



3.5 Les mercredis et les vacances

3.5.1 Une journée type

8h00 à 9h00	Accueil du matin : les enfants peuvent participer à des ateliers libres en autonomie et/ou ateliers dirigés.
9h00 à 9h30	Les enfants peuvent prendre un goûter tiré du sac, fourni par les parents.
9h30 à 11h30	Des chants et des petits jeux permettent aux enfants de se mettre en train avant de leur présenter la matinée et de leur proposer les activités adaptées à chaque tranche d'âge.
11h30 à 12h00	Les enfants peuvent jouer librement à l'extérieur ou dans leurs espaces sous la surveillance d'un animateur. La maîtresse de maison effectue la mise en place des tables. Avant de passer au repas, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent où ils le souhaitent.
12h00 à 13h00	Un animateur lit le menu du jour et le service est effectué à table. Les enfants sont invités à goûter de tout. Après le repas, un animateur débarrasse, nettoie, désinfecte les tables et les chaises.
13h00 à 14h00	Les premières années de maternelle qui le souhaitent vont à la sieste sous la surveillance d'un animateur. Si ces derniers ne dorment pas, ils peuvent rejoindre leurs camarades. Pour les plus grands, ce temps se compose d'activités calmes telles que lecture, dessin, coloriage, perles, jeux de société et petits ateliers proposés par les animateurs. Les lits de sieste sont désinfectés après utilisation.
14h00 à 16h00	Les activités de l'après-midi se déroulent à l'identique de la matinée.
16h30 à 17h00	Avant de goûter, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent où ils le souhaitent. Ce temps permet d'échanger sur la journée.
17h00 à 18h00 (vacances)/18h30 (mercredis)	Les enfants peuvent participer à des temps libres ou des petits ateliers dirigés. Un animateur reste disponible afin de raccompagner les enfants cherchés, d'échanger avec les parents sur la journée et de transmettre des informations si nécessaire.

Les horaires ci-dessus sont à titre indicatif.

3.5.2 Les objectifs des Loisirs du Mercredi

L'accueil du mercredi se veut être, avant toute chose, une véritable coupure dans la semaine de l'enfant, un moment où on prend le temps. Notre second objectif est que l'enfant puisse être véritablement acteur de son temps de loisirs. Pour ce faire, un temps forum sous forme de "réunion apéro" (comme les grands) est mise en place le 1er mercredi de la rentrée, puis 1 à 2 fois par trimestre. Ces temps permettent aux enfants d'exprimer leurs idées, leurs envies pour la période à

venir. L'équipe d'animation tient compte de ces éléments pour l'élaboration des programmes d'activités et reste également force de propositions en animant des activités en lien avec le projet d'animation annuel.

3.5.3 Les objectifs des vacances

Les vacances sont l'occasion pour les enfants de vivre des projets spécifiques. Le thème et les objectifs sont décidés en équipe en amont de chaque période. Ils tiennent compte de l'évaluation des vacances antérieures, de l'évènementiel et de la saisonnalité.

3.6 L'assistance sanitaire



Les animateurs sont autorisés à soigner les enfants blessés sous l'autorité de la directrice. Seuls les médicaments avec photocopie de l'ordonnance peuvent être administrés. Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soins. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. Les trousseaux ont été complétés avant le démarrage de l'accueil. Toutes informations concernant l'état de santé des enfants doivent être transmises à la directrice.

3.7 L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant en situation de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants.
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques.
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation, enrichissement mutuel.
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
- Avoir un autre regard en tant que professionnels et adultes sur la réalité du handicap.

La préparation à l'accueil se déroule de la manière suivante :

- Lors de l'inscription, un temps est pris avec la famille pour recueillir un maximum d'informations dans le but d'optimiser l'accueil et la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation : tout problème de santé susceptible d'influer sur l'organisation de l'Accueil est exprimé ; le niveau d'autonomie et le mode de communication de l'enfant sont précisés ; les risques de mise en danger d'autrui et de lui-même sont signalés.
- Des référents sont désignés comme interlocuteurs des familles pour faciliter leurs démarches. Un système d'échange d'informations avec les parents est établi avant l'accueil.

- Les animateurs et la maîtresse de maison sont sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (habillage, appareillage...).
- L'équipe d'encadrement doit veiller à respecter le rythme de vie de l'enfant, et prendre les précautions nécessaires dans la vie quotidienne et lors des activités.

L'objectif principal dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap reste le développement de sa personne, son bien-être et le bien-être de sa famille. Cependant, l'accueil pourrait être impossible dans certains cas : lors d'un handicap lourd (savoir reconnaître que l'on ne peut pas ou que l'on ne sait pas faire), quand l'enfant se met en danger ou met en danger les autres, en cas d'encadrement insuffisant, si l'enfant n'est pas motivé (un enfant qui refuse d'être en collectivité).

4 L'évaluation

4.1 Les critères définis

Intention éducative: Aider l'enfant à se construire				
Garantir un cadre sécurisant				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants se sentent entendus. Ils font confiance aux différents membres de l'équipe et font appel à eux en cas de situation bloquée.</i>				
<i>Les enfants sont détendus indépendamment des obligations sanitaires.</i>				
<i>Le rappel de la « Chartre des frontières à ne pas dépasser » facilite le respect des règles.</i>				
<i>L'échelle des conséquences en cas de non-respect des règles a été élaborée avec chaque tranche d'âge. Elle est comprise de tous. Le cadre défini est accepté par les enfants comme juste et équitable.</i>				
Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs et lui proposer un environnement et des activités adaptés à ses besoins				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants expriment régulièrement leurs attentes et leurs idées pour les activités au travers de supports variés.</i>				
<i>Les programmes d'activités tiennent compte des retours des enfants.</i>				
<i>Les enfants peuvent participer à des jeux ou des activités sportives une fois par semaine.</i>				
<i>Les enfants peuvent participer à des activités de réactivité une fois par semaine.</i>				
<i>Un coin cocon a été aménagé pour les maternelles et les primaires. Les enfants en profitent pour se détendre, rêver, lire ou ne rien faire.</i>				
<i>Du matériel est à disposition des enfants dans les cours des écoles. Les enfants font preuve d'imagination et</i>				

<i>d'inventivité pour jouer avec ce dernier.</i>				
<i>Des jeux Montessori ont été créés et sont mis à disposition des maternelles lors de certains accueils du soir.</i>				
<i>Chaque enfant choisit librement de faire ou de ne pas faire et choisit ce qu'il veut faire. Il décide par lui-même. L'animateur propose mais n'oblige pas. La variété des activités proposées permet à chaque enfant de trouver sa place et de s'épanouir.</i>				
Favoriser le vivre-ensemble tout en prenant compte l'individualité de chacun dans le groupe				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants appliquent naturellement les règles de politesse entre eux et avec les adultes.</i>				
<i>Les enfants participent aux tâches de la vie quotidienne et par conséquent, respectent plus leurs espaces de vie.</i>				
<i>L'enfant évolue à son rythme.</i>				

Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure				
Proposer des projets et des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les enfants vivent des animations extérieures une fois par semaine lors des accueils du soir.</i>				
<i>Des intervenants extérieurs enrichissent le projet au minimum 2 fois par trimestre.</i>				
Susciter la curiosité des enfants par l'intermédiaire d'activités à la fois ludiques et éducatives				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les activités proposées sur une semaine sont originales et diversifiées. Elles tiennent compte des envies des enfants tout en favorisant les apprentissages et en leur permettant de découvrir de nouveaux centres d'intérêts.</i>				
<i>Les coins lectures ont été réaménagés. De nouveaux ouvrages sont proposés tous les mois. Les enfants lisent plus souvent.</i>				

S'inscrire dans une démarche de coéducation				
Favoriser la cohésion de l'équipe				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>L'équipe s'inscrit dans une dynamique commune. Un projet d'animation est proposé sur l'année. Chaque animateur est force de propositions et travaille en complémentarité avec ses collègues.</i>				
<i>Le nouveau roulement est étalé sur des périodes plus longues. Il permet d'approfondir les thèmes du projet.</i>				
<i>Un temps de régulation est mis en place une fois par mois. La qualité du travail s'en trouve amélioré.</i>				

Associer les familles à la vie de l'Accueil				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Les familles consultent les documents transmis et/ou affichés.</i>				
<i>Les familles sont informées de la vie de leurs enfants à l'Accueil par l'intermédiaire de la gazette.</i>				
<i>Les familles ont été concertées pour la création d'un outil favorisant leurs retours. La majorité ont exprimé leurs attentes et leurs idées.</i>				
Renforcer la relation avec les écoles				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Des temps de rencontres trimestriels favorisent la communication entre les écoles et le péri.</i>				
<i>Les informations relatives à l'Accueil sont transmises aux écoles.</i>				
<i>Les écoles et le périscolaire collaborent autour de projets ou d'évènements communs.</i>				

Favoriser l'éducation au développement durable				
Amener l'enfant à se construire des représentations positives de la différence				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Un projet de sensibilisation au handicap a été proposé aux enfants sur une semaine. Ce thème a été abordé par l'équipe en utilisant des outils pédagogiques et ludiques. Les enfants ont été invités à se mettre en situation de handicap; ceci afin de leur permettre de prendre conscience des capacités développées par une personne en situation de handicap et de comprendre qu'il peut exister des moyens qui permettent de le compenser. Ils ont rencontré des personnes dans cette situation et ont construit des représentations positives de la différence.</i>				
Sensibiliser les enfants à l'importance de bien-manger				
Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Remarques
<i>Un goûter composé de produits bio et locaux est proposé tous les soirs de la semaine. Les enfants découvrent de nouvelles saveurs et prennent plaisir à bien manger.</i>				
<i>Les enfants sont impliqués dans le choix des produits. Une fois par semaine, par alternance de tranche d'âge, les enfants vont faire les courses chez les producteurs locaux.</i>				
<i>Des activités autour de l'alimentation sont proposées. Les enfants ont compris l'importance de l'équilibre alimentaire pour être en bonne santé.</i>				
<i>Les enfants peuvent participer à un atelier cuisine par mois. Ils apprennent à faire par eux-mêmes des goûters maison.</i>				
<i>Des professionnels de l'alimentation interviennent une fois par trimestre. Ils apportent des informations</i>				

<i>complémentaires et enrichissent le projet.</i>				
Continuer à sensibiliser les enfants à son environnement en lui permettant d'être acteur de son espace de vie				
<i>Les enfants ont été force de propositions pour l'embellissement de leur environnement. Ils ont participé activement aux activités et sont fiers de leurs réalisations.</i>				
<i>Les enfants ont participé à des activités de jardinage tout au long de l'année. Ils ont appris à prendre soin des plantations.</i>				
<i>Les enfants ont été sensibilisés au gaspillage. Pour exemple, ils utilisent moins de papier pour se sécher les mains.</i>				

4.2 Les moyens utilisés

Avec qui	Avec quoi	Quand
Enfants	Smileys, thermomètres de satisfaction, cibles, tableau de satisfaction	Quotidiennement
Parents	Discussion informelle Outil (à construire)	Quotidiennement Une fois par semestre
Partenaires	Courriel, téléphone	Selon régularité, une fois par semestre ou après l'intervention ponctuelle
Équipe	Réunion, grille d'évaluation	Une fois par trimestre pour l'accueil périscolaire et après chaque période vacances
Organisateur	Points réguliers Rapport d'activités	Trimestriellement et plus, si nécessaire Annuellement

L'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire La Farandole

